

CHARTE DE DEONTOLOGIE

L'association ViaMéca, support juridique de Pôle de compétitivité du même nom, a pour mission de renforcer la compétitivité des entreprises de mécanique par l'innovation sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes, et sur le territoire Limousin de la Région Nouvelle Aquitaine.

NOS ENGAGEMENTS :

ViaMéca a pour objectifs :

- D'initier et entretenir la dynamique de réseau entre entreprises, laboratoires de recherche et organismes de formation.
- De sensibiliser les acteurs de son écosystème aux innovations issues des laboratoires de recherche, aux mutations des métiers de la mécanique et de la production industrielle et aux évolutions des marchés.
- De renforcer la capacité de réponse des entreprises en matière d'innovation, de projets collaboratifs, de partenariats technologiques en France et à l'international.

Pour cela, l'action de ViaMéca est structurée selon 4 axes scientifiques prioritaires :

- Ingénierie Des Surfaces (**IDS**)
- Procédés Avancés de Fabrication (**PAF**)
- Ingénierie des Usages et des Services (**IUS**)
- Systèmes Intelligents et Robotique (**SIR**)

et orientée vers une approche de marchés cibles, basée sur la constitution d'offres globales optimisées pour des solutions efficaces. Les marchés cibles suivants ont été identifiés :

- Marchés traditionnels de la mécanique (outillages intelligents, maintenance des équipements lourds, sous-ensembles de structures pour les transports...)
- Marchés de diversification (agroéquipements, travaux publics, exploitations forestières...)
- Marchés à destination des usagers (mobilité en site privé, implants médicaux)

VOS ENGAGEMENTS :

Chaque membre adhérent s'engage moralement en faveur :

- Du développement de l'activité du territoire
- Du respect des objectifs prioritaires
- De l'action prospective
- Du respect des valeurs de solidarité et de complémentarité
- Du respect des bonnes pratiques et de l'éthique de la collaboration.

Et ainsi à :

- Favoriser les relations de recherche & développement, d'affaires, ou de complémentarité entre les membres de ViaMéca dans leurs domaines respectifs, et ce dans le respect des règles de mise en concurrence et transparence légales.
 - Communiquer toutes informations légales et autorisées pouvant concourir au développement de l'écosystème du pôle au bénéfice soit de la communauté des membres, soit de l'un d'entre eux.
 - Travailler sur des projets en partenariat et prioritairement en offre globale (de technicité & innovation technologique, de qualité et de réduction des coûts).
 - Aider, sans obligation autre que celle de la solidarité morale, les membres de ViaMéca.
 - Participer ou se faire représenter à toutes les réunions, commissions de travail, ou manifestations de ViaMéca et de ses activités.
 - Respecter la confidentialité des informations et les engagements contractuels pris dans le cadre des projets de recherche et développement. Sans autre engagement qui prévaudra, le respect de la confidentialité s'inscrit sur une durée de 5 ans.
 - Développer la promotion de la marque ViaMéca et son respect.
 - N'utiliser la marque ViaMéca et les images relatives à ViaMéca que s'il en a l'autorisation.
 - Se comporter en toute circonstance en « ambassadeur » de ViaMéca
- .../...

Attention : Toute entreprise impliquée dans un projet collaboratif en cours de financement se doit d'être à jour de son adhésion au Pôle.

Les engagements liant l'adhérent et l'association ViaMéca au travers de cette charte, restent valables jusqu'à dénonciation écrite par l'un des signataires ou son représentant légal. L'arrêt de l'adhésion ne suspend aucun des engagements de confidentialité et non conflit d'intérêt pris par l'adhérent ou un de ses représentants durant son adhésion au pôle.

Pour L'adhérent :

M.

Société ou organisme

Date :

Pour ViaMéca

Le Président



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la constitution d'un fichier des adhérents et experts et envoi automatisé d'informations. Les destinataires des données sont : les adhérents, les experts, les internautes accédant au site. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Secrétariat ViaMéca, 14 avenue Léonard de Vinci, 63000 Clermont-Ferrand. « Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant ».